



Ensemble pour Montfermeil

Changeons

Elections municipales 23 et 30 mars 2014

de cap!

LA CITÉ A BESOIN DE SES SENIORS



Défendre votre rôle et votre place dans la vie locale est à la fois une exigence de justice sociale et une nécessité pour qui veut, comme nous, passionnément, placer l'humain au cœur de notre projet pour la Ville.

Puisqu'on peut espérer vivre longtemps après les années de travail, il convient que ce temps de « retraite » marque une entrée active dans une existence certes de repos et de loisirs bien gagnés, mais aussi de transmission d'expériences et de savoirs, de nouveaux apprentissages, de participations bénévoles multiples à la vie sociale, de poursuite d'activités sportives, culturelles, créatrices de tous ordres. Une vraie vie à la fois pour soi et pour les autres. Car les différents âges de la vie des seniors les rendent acteurs de nombre d'activités ouvertes à tous. Puis, avec le grand âge, nous leur devons une attention particulière, des structures et des dispositions spécifiques pour les accompagner.

Olivier D'Henry

» OUI, LES RETRAITÉ-E-S ONT UN RÔLE SOCIAL !

Nous souhaitons et faciliterons votre engagement dans la vie associative pour animer les organisations déjà existantes, ou en créer de nouvelles. Dès lors que leur objet est conforme à l'intérêt général, elles doivent pouvoir disposer d'aides municipales sous diverse formes : subventions, mise à disposition d'équipements, communications dans le bulletin municipal... L'ouverture d'une maison des associations et de

maisons de quartier facilitera grandement les liens entre les acteurs de la vie locale. Nous voulons développer des coopérations intercommunales pour faciliter la création d'une université interâge.

Pour coller au plus près des réalités nous créerons un Conseil des aînés, véritable structure de réflexion et de concertation.

NOS ENGAGEMENTS

DÉFENDRE VOS REVENUS ET VOUS APPORTER L'AIDE SOCIALE NÉCESSAIRE

Face à l'aggravation des conditions d'existence, qui pèse lourdement sur les plus anciens, nous apporterons notre soutien :

- aux associations et syndicats qui défendent le droit de prendre sa retraite à 60 ans sans pénalisation et qui luttent contre la dégradation des situations de ressources des retraités ;
- aux associations caritatives qui apportent une aide immédiate indispensable aux plus démunis.

POUR LES SENIORS AUSSI, LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE EST UN DROIT

- accompagnement des personnes âgées qui le souhaitent pour sécuriser leurs déplacements, notamment dans les établissements bancaires ;
- évolution des missions de tranquillité publique de la police municipale ;
- coordination de tous les acteurs de la sécurité publique : police nationale, police municipale, ASVP, bailleurs sociaux...
- ligne téléphonique (numéros vert) permettant de signaler les « incivilités ».

DES ÉQUIPEMENTS ET DES STRUCTURES ADAPTÉS QUAND VIENT LE TEMPS DES DIFFICULTÉS

- logements aménagés dans les constructions nouvelles et les réhabilitations pour répondre à une déficience en mobilité ;
- aide à l'entretien des logements et à leur mise en accessibilité ;
- étude d'implantation d'habitats coopératifs avec mise en commun de services pour réduire les charges,
- développement du service municipal d'aide à la personne et de maintien à domicile ;
- multiplication des initiatives pour rompre l'isolement, faciliter les rencontres intergénérationnelles.



NOS PROPOSITIONS EN MATIÈRE DE SANTÉ CONCERNENT LES SENIORS

- coordination des associations, service de maintien à domicile, soins infirmiers à domicile, pôle gériatrique du Groupe Hospitalier, Service social, CCAS ;
- création d'un Pôle d'activités, de soins et de soutien dédié aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'autres maladies dégénératives, et aux aidants familiaux ;
- création d'un Service municipal de la santé initiateur de structures de soins et intervenant dans tous les domaines sanitaires : lutte contre la désertification de la médecine libérale, santé publique et environnementale, promotion de la prévention...
- étude pour l'ouverture d'un Centre municipal de santé réunissant généralistes et spécialistes et pratiquant le tiers payant ;
- Incitations à l'installation de médecins généralistes et spécialistes :
- Mise en relation des acteurs associatifs, militants et institutionnels de notre ville dans les domaines de la promotion de la santé, de la prévention des risques sanitaires et sociaux.



Olivier D'Henry : 07 89 43 44 97
dhenryolivier@montfermeil2014.org
www.montfermeil2014.org

Liste de rassemblement
initée par

